  
**ASSOCIATION**   **« COLLECTIF LE VENT   TOURNE »**     
**courriel :**   [**collectifleventtourne66@gmail.com**](collectifleventtourne66@gmail.com) **Tél :   06 03 38 77 60**     
**Adresse : 6 rue de la République   66 000 PERPIGNAN**     
**Site internet :** [**https://adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne**](https://adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne) **Facebook :** [**https://www.facebook.com/collectifleventtourne66/**](https://www.facebook.com/collectifleventtourne66/)

**APPEL à la MOBILISATION**

**Sur les CAHIERS DE DOLEANCES / sur le site du CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
Nous, habitants des Aspres et des Pyrénées-Orientales, nous sommes déçus par la volonté de la Région Occitanie qui veut nous imposer une multiplication par trois du nombre d'éoliennes terrestres, (**plan REPOS**) ce qui rejoint la **politique autiste** du Président Macron et de la commission européenne.

Cahiers de doléances, RIC, concertation… **Le besoin d’une véritable démocratie populaire se fait entendre partout en France.**

Pour nous, la **déception de n’être ni informés ni écouté**s préalablement à de grands projets nous concernant, est grande (par exemple : le référendum refusé à Fourques alors que l'éolien est pour les Aspres et les PO un projet particulièrement déstructurant), entraîne **une perte de confiance en nos élus et dans la démocratie locale et nationale.**

**La destruction de notre bien commun, notre département, est programmée** ou pourrait-on dire mise en œuvre par les promoteurs éoliens, leurs actionnaires (financiers internationaux) et certains services de l'État, obéissants aux directives des politiques régionales et nationales.  
  
Pourtant, nous savons bien que si les éoliennes peuvent avoir une place dans un mix énergétique, **elles ne sont ni essentielles, ni obligatoires**, et la transition énergétique est possible sans une multiplication anarchique de ces machines géantes.

Paris veut museler la démocratie, le ministre de l'écologie François de Rugy constate que 70% des projets éoliens sont contestés, mais au lieu de limiter ces projets, le décret « Lecornu » met en place des recours juridiques plus difficiles et plus courts pour les associations de défense des riverains...

Il veut donc nous imposer ces machines de la honte.

**Il faut profiter de toutes les occasions pour manifester notre opposition** aux décisions prises sans une concertation préalable avec les citoyens.

Parce-que de tels projets sont de nature à porter atteinte au caractère, à l’intérêt et à la santé des habitants, de la biodiversité, des sites naturels ou bâtis de notre Département, **nous vous demandons de VOUS MOBILISER et de FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !! par vos commentaires et vos propositions :**

* Sur les cahiers de doléances dans les mairies pour montrer votre refus de transformer nos espaces naturels en centrales éoliennes.
* Sur la consultation internet du Conseil Départemental.
* Sur l'avenir du château de Castelnou (Un bulletin "Castelnou" est à télécharger sur le site du Collectif, ou à détacher sur l'Accent Catalan).

Appel du bureau de l’association « Collectif le vent tourne ».